

Compte-rendu du Conseil d'UFR de physique

Séance du 13 Juin 2017

Membres votants présents :

Atef Asnacios, Matteo Cacciari, Arache Djannati-Atai, Simona Mei, Etienne Parizot, Angela Vasanelli, Raphaël Galicher, Jaysen Nelayah, Mélissa Ridel, Cécile Roucelle, François-Olivier Lacaille, Frédéric Lamy, Edouard Kierlik

Membres représentés : Matthias Gonzalez (par Etienne Parizot), Catherine Jacquard (par Mélissa Ridel)

Invités permanents présents : Imane Boucenna, Virginie Dudons,

Invités à la séance (rapporteurs internes) : François Gallet, Etienne Rolley, Alessandra Tonazzo, Maximilien Cazayous, Philippe Lafarge

Matteo Cacciari préside la séance. Etienne Parizot est désigné secrétaire de séance.

Le quorum est atteint. La séance s'ouvre à 09h40.

POINT 1 : Approbation des comptes rendus 20 avril et 4 mai 2017

Les comptes rendus sont approuvés par 12 voix Pour et 3 Abstentions.

POINT 2 : Titularisation de MCF :

Il est fait lecture des rapports établis par les directeurs de laboratoires concernant Julien Girard et Florent Baboux pour leur titularisation dans le corps des MCF.

Le conseil de l'UFR donne un avis favorable à la titularisation de Florent Baboux dans le corps des Maîtres de conférences (0 contre – 1 abstention, restant favorable).

Le conseil de l'UFR de physique donne un avis favorable à la titularisation de Julien Girard dans le corps des Maîtres de conférences (0 contre – 1 abstention, restant favorable).

POINT 3 : Compensation de décharge

- Kristina Davitt a été déchargée 2 ans, mais l'UFR n'a pas touché l'argent correspondant, car il faut une délibération explicite au CA de l'Université avec mention explicite du nom de la personne concernée.

Propositions de compensation : soit 10 000 € au total, soit prélèvement de l'équivalent 96h par an, au taux des vacances (61,73 €), pour 3 ans

- Décharge d'1/2 service pour Fabrice Ranieri pour son ERC

L'Université dit qu'il n'y a pas de politique globale --> à traiter au niveau de l'UFR
Décision : décharge d'1/2 service accordée, avec compensation au niveau d'1/2 ATER (~28000 €)

Ces décharges sont soumises au vote du conseil d'UFR qui décide à l'unanimité de les accorder.

POINT 4 : Campagne de Promotion des enseignants-chercheurs (début à 9h55)

Matteo Cacciari rappelle les points clés de la lettre de cadrage du 13 janvier 2017

- aspect scientifique : qualité de la production scientifique
 - encouragement de l'investissement du candidat pour le rayonnement de l'université
- > Pas tout à fait les mêmes critères qu'au niveau national

François Gallet rappelle que l'avis donné lors de la réunion du CUFR du mois de mars tenait déjà compte de ce cadrage particulier.

Matteo Cacciari précise qu'il ne s'agit pas d'un concours de popularité et demande au conseil de contribuer à l'aspect objectif du classement. Il indique qu'il y a eu 5 promus au niveau national.

Raphaël Galicher regrette l'absence des rapporteurs externes à cette réunion et le peu de temps disponible pour étudier les dossiers.

Matteo Cacciari précise que les dossiers des promovables étaient disponibles depuis mars. Pour ce qui concerne les rapporteurs externes, il avait été demandé initialement au CS de proposer des noms de rapporteurs, pour que le bureau les attribue aux dossiers. Le CS a dans un premier temps refusé, en disant vouloir proposer des rapporteurs spécifiques pour chaque dossier. Un mois et plusieurs discussions plus tard (cette prérogative n'ayant jamais appartenue au CS) la demande du CS a été acceptée. Le CS a finalement proposé des noms de rapporteurs., mais la liste proposée indiquait des rapporteurs mais dans la plupart des cas sans indications précises des attributions. C'est alors le bureau qui s'est chargé d'établir une liste précise, comme d'ailleurs il avait initialement été proposé de faire. Il a ensuite fallu faire quelques allers-retours avec les rapporteurs (deux par dossier, 30 contactés, 22 ont rendu des rapports), ce qui a fait perdre encore quelques semaines.

La présence des rapporteurs externes à la réunion avait été initialement prévue, mais l'idée a été écartée, dans un souci d'équité entre les candidats, quand il est apparu que seulement deux ou trois rapporteurs externes auraient été disponibles.

- **Promotion MCF -->MCF HC** (2 dossiers en phase locale, 1 promue en phase nationale)

Véronique van Elewyck : Excellent dossier scientifique, avec une forte contribution au rayonnement de l'université et investissement dans la vie de l'UFR, notamment au niveau Licence.

Giuliano Orso : dossier scientifique excellent, avec une implication très importante quoique plus récente au niveau de l'UFR. Participation au CNU.

Le CUFR souligne la difficulté de départager les deux candidats. Il souligne également l'impossibilité de Giuliano Orso, membre de la section 28 du CNU, d'être promu en phase nationale.

Les Enseignants-Chercheurs et assimilés de rang A et B ont adopté à l'unanimité le classement suivant :

1. Véronique VAN ELEWYCK – Avis extrêmement favorable
2. Giuliano ORSO – Avis extrêmement favorable

Compte-rendu du Conseil d'UFR de physique

Séance du 13 Juin 2017

- **Promotion PR1 --> PR EX1** (2 dossiers en phase locale, plus 1 promu en phase nationale)

Les Enseignants-Chercheurs et assimilés de rang A ont adopté à l'unanimité le classement suivant :

1. Etienne PARIZOT – Avis extrêmement favorable
2. Simona MEI – Avis extrêmement favorable

Le CUFR souligne l'impossibilité de Simona Mei, membre de la section 34 du CNU, d'être promue en phase nationale.

- **Promotion PR EX1 --> PR EX2** (4 dossiers en phase locale)

Les Enseignants-Chercheurs et assimilés de rang A ont adopté à l'unanimité le classement suivant :

1. Jean-Marc DI MEGLIO – Avis extrêmement favorable
2. Gérard ROUSSET – Avis extrêmement favorable
3. Jacques LE BOURLOT – Avis extrêmement favorable

Le CUFR souligne dans les trois cas des dossiers scientifiques excellents et une implication majeure dans la vie de l'UFR. Pour Jean-Marc Di Meglio, le CUFR souligne notamment la direction du laboratoire MSC et une participation directe à la construction de l'UFR. Le CUFR souligne également l'impossibilité de Gérard Rousset, membre de la section 34 du CNU, d'être promu en phase nationale.

- **Promotion PR2 --> PR1** : (9 dossiers en phase locale, plus 3 promu(e)s en phase nationale)

Les Enseignants-Chercheurs et assimilés de rang A ont adopté à l'unanimité le classement suivant :

1. Atef ASNACIOS – Avis extrêmement favorable
2. Sylvain CHATY – Avis extrêmement favorable
3. Danièle STEER – Avis très favorable
4. Anke LINDNER et Michel PIAT (ex-aequo) – Avis très favorable

L'UFR souhaite mettre l'accent sur la promotion PR2 vers PR1, en raison de l'excellence des dossiers proposés et de la pression est particulièrement forte (12 candidatures pour le passage PR2 vers PR1, dont 3 promu(e)s en phase nationale).

Fin de la séance : 12h30